

COMMUNE
DE

SERPAIZE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie en séance publique :

LE LUNDI 28 OCTOBRE 2024

à 19 h 00

Affiché, le **22** octobre 2024

Le Maire,
Max Kéchichian



ORDRE DU JOUR Session ___ordinaire

- VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION
 - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE – PADD
- VOIRIE
 - CREATION D'UNE ZONE BLEUE DEVANT LES COMMERCES
- PERSONNEL COMMUNAL
 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE PRÉVOYANCE – ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PROPOSEE PAR LE CDG38
- COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DIVERS